

Termes de référence pour la réalisation de l'évaluation finale du projet Africa Digital Campus

Date d'exécution	Janvier 2024 – Aout 2024
Estimation nombre de jours	32 H/J
Budget	Selon les barèmes en vigueur et du budget disponible
Pays	Bénin / Burkina-Faso /

Table des matières

1	Contexte et présentation du projet	3
1.1	Contexte général	3
1.2	Contexte du projet	3
1.3	Descriptif du projet.....	4
1.4	Présentation des porteurs de projets	4
1.5	Présentation succincte du cadre logique et des activités	5
2	Objectifs et enjeux de la mission :.....	6
2.1	Objectif général de la mission	6
2.2	Objectifs spécifiques de la mission.....	6
3	Spécification sur le cadre de suivi-évaluation attendu	7
3.1	Objectif du cadre de suivi-évaluation.....	7
3.2	Documentation à produire.....	7
3.3	Lien entre l'outil et l'évaluation intermédiaire de projet.....	7
4	Précisions sur l'évaluation attendue	7
4.1	Le périmètre de l'évaluation	7
4.2	L'approche d'évaluation.....	8
4.3	Questions évaluatives initiales	8
4.4	Le format du livrable	10
5	Déroulé suggéré pour la mission.....	10
5.1	Etapes et travaux associés.....	10
5.2	Calendrier d'exécution et estimation du nombre de J/H.....	12
6	Profils recherchés et moyens	13
7	Modalité de soumission	14
7.1	Composition de la proposition :.....	14
7.2	Langue de travail	14
7.3	Planning de l'appel d'offres.....	14
7.4	Budget	15
7.5	Questions et Clarifications	15
7.6	Evaluation des offres et critères de sélection	15
7.7	Notification d'attribution et signature du contrat	16

1 Contexte et présentation du projet

1.1 Contexte général

Le programme DIRECCT : Financé dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement et mis en œuvre par l'Agence française de développement (AFD) et l'Agence belge de développement (Enabel), en coordination avec le Hub numérique pour le développement (D4D), le Programme ACP-UE de réponse numérique à la crise Covid-19, ou Programme DIRECCT (Digital Résponse Connecting CiTizen), vise à renforcer la résilience des systèmes d'éducation et de santé ainsi que des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) face aux crises sanitaires et aux chocs dans les pays de la région Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP).

Le Programme ACP-UE vise à fournir :

- Un meilleur accès à la connectivité et aux services numériques aux bénéficiaires ciblés dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des MPME afin d'améliorer leur capacité à faire face à la crise Covid-19 (Objectif spécifique 1)
- Des services numériques renforcés pour favoriser la continuité et la qualité des services d'éducation et de santé (Objectif spécifique 2)
- Un soutien à la transformation numérique des MPME pour favoriser la continuité des activités pendant les pandémies (Objectif spécifique 3)

1.2 Contexte du projet

Intitulé du projet	Africa Digital Campus
Dates de mise en œuvre	Janvier 2022 – 31 décembre 2024
Pays d'intervention	Burkina Faso, Bénin
Partenaires Porteurs du projet	Agence Universitaire de la Francophonie, Institut de Recherche pour le Développement, West and Central African Research and Education Network, Agence des Systèmes d'Information et du Numérique du Bénin
Partenaires académiques bénéficiaires/localisation	Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF, Ouagadougou), Institut National Supérieur des Techniques Industrielles au Bénin (INSTI, Lokossa)
Groupes cibles	Etudiants Professeurs (cible prioritaire) Cadre des universités Ingénieurs et techniciens du numérique (cible prioritaire) Fonctionnaires et décideurs ministériels
Budget du porteur	
Bailleur(s)	UE/AFD

1.3 Descriptif du projet

Le projet Africa Digital Campus, financé dans le cadre du programme DIRECCT, vise à mettre en place une coopération rapide avec deux pays d'Afrique de l'Ouest dans l'optique de renforcer l'offre d'e-learning (enseignement à distance) des universités en s'appuyant sur les réseaux numériques du pays dédiés à l'Enseignement Supérieur et Recherche, communément appelés « NREN » (National Research and Education Network). Il vise ainsi à contribuer à assurer la continuité et la qualité des études supérieures et de la recherche dans un contexte où le rôle du numérique pour atteindre ces deux objectifs a été exacerbé par la crise sanitaire Covid 19.

C'est un projet pilote, visant à innover à une échelle très locale afin d'identifier des leviers permettant de renforcer le e-learning à l'échelle nationale, et d'obtenir des résultats rapidement pour convaincre les décideurs de soutenir la dynamique post projet et de passer à l'échelle nationale. Tout ce qui a été mis en place durant le projet a pour vocation d'être opérationnel après le projet, à être durable et à faciliter le passage à l'échelle afin de toucher tous les étudiants et enseignants. Le projet porte comme principes d'action la mutualisation et l'échange de connaissances entre les différentes parties prenantes.

1.4 Présentation des porteurs de projets

Le projet Africa Digital Campus est porté par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le West and Central African Research and Education Network (WACREN), en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) sur le volet e-learning.

Les trois organisations sont présentées succinctement ci-après :

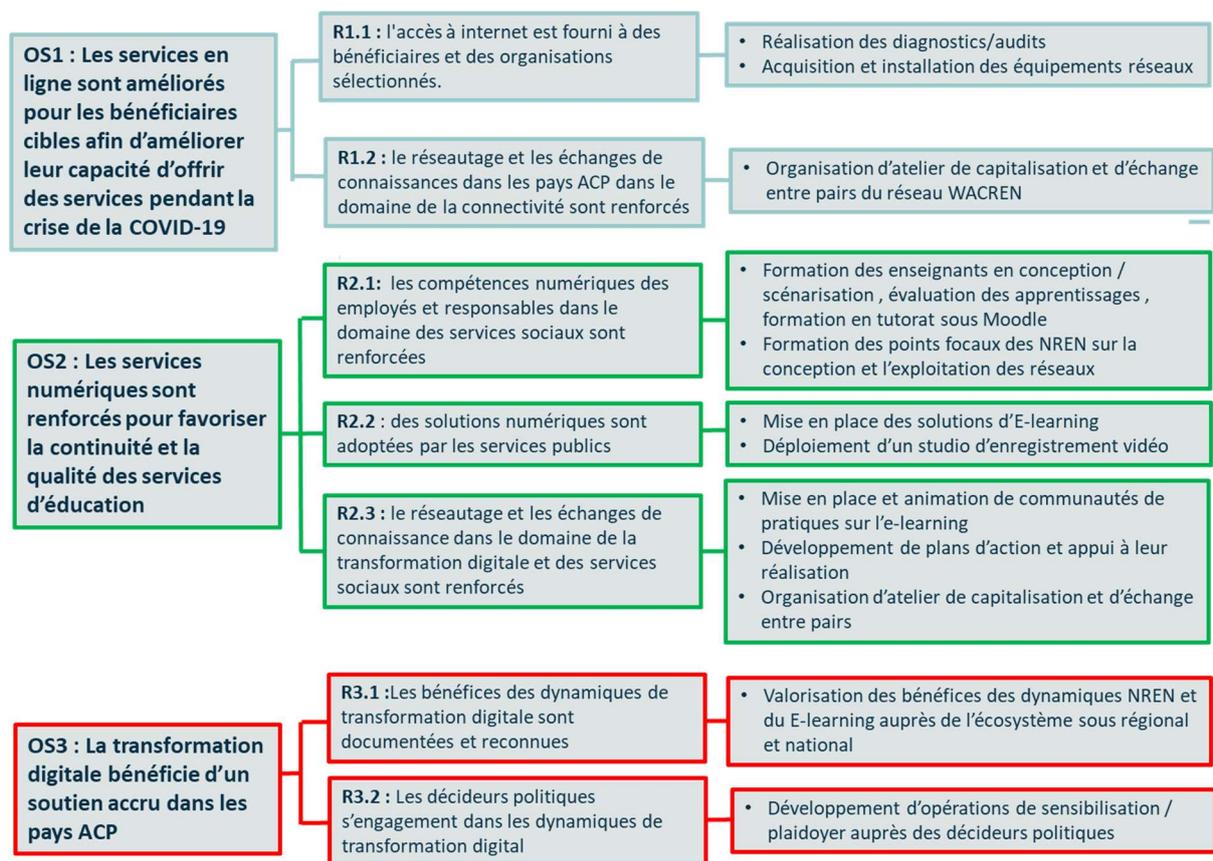
- **IRD** : L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) est un établissement public français à caractère scientifique et technologique (EPST) qui intervient depuis plus de 60 ans dans les pays du Sud. Il est placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et des Affaires Etrangères. Ses activités de recherche, d'expertise, de valorisation et de formation ont pour objectif de contribuer au développement économique, social et culturel des pays du Sud.
- **WACREN** : Le réseau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dédié à l'éducation et la recherche (WACREN) a pour mission de construire et d'exploiter une infrastructure réseau de classe mondiale, de développer des services de pointe, de promouvoir la collaboration entre les organismes nationaux, régionaux, internationaux de recherche et de l'éducation, et de renforcer la capacité de la communauté NREN. Dans le cadre du projet, **WACREN** est en charge des lots infrastructures et plaidoyer.
- **L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)** est le premier réseau universitaire au monde avec plus de 1000 universités et centres de recherche scientifique issus de près de 120 pays. Créée en 1961, l'AUF est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche de la charte et du Sommet des chefs d'État et de gouvernements de la Francophonie. Aujourd'hui, l'AUF est une organisation d'aide au développement par le savoir et la connaissance, sa mission principale est de penser mondialement la Francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité pour une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement. Dans le cadre du projet ADC, l'AUF est en charge du Work Packages e-learning

Les structures bénéficiaires du projet sont identifiées via un appel à propositions. Ces structures sont : Université Virtuelle du Burkina Faso (UV-BF, Ouagadougou), établissement qui fait de l'enseignement entièrement à distance et l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) qui est un l'établissement public à caractère social et scientifique. Cette dernière a choisi l'Institut National Supérieur des Techniques Industrielles au Bénin (INSTI, Lokossa), qui souhaite faire grâce au projet de l'enseignement hybride (mixte) : avec un apprentissage en présentiel et un apprentissage en ligne.

Il convient de noter que l'ASIN est l'agence gouvernementale, chargée d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des programmes et projets entrant dans le cadre des stratégies de développement des services et systèmes d'information sécurisés au Bénin. A travers la création d'une agence unique pour le secteur du numérique au Bénin, la vision du Gouvernement est de générer plus de synergie, de lisibilité et de cohérence dans le secteur.

1.5 Présentation succincte du cadre logique et des activités

Pour atteindre les objectifs du cadre logique, dans le respect de la dynamique du programme DIRECCT, le projet s'est structuré autour de deux grands Objectifs : OS1-OS2. Au fil du projet, un troisième OS est apparu comme nécessaire pour atteindre l'objectif général du projet.



A ce stade, plusieurs activités sont encore en cours à la suite des difficultés multiples qu'a rencontrer le projet suite aux problématiques locales et post-COVID.

2 Objectifs et enjeux de la mission :

2.1 Objectif général de la mission

Conformément au cadre légal du projet, une démarche d'évaluation externe doit être mise en place. Le projet se positionnant comme pilote, l'objectif de la mission est de mettre en place et d'opérationnaliser un cadre d'évaluation de la maturité digital des universités en matière de e-learning permettant d'assurer la redevabilité, l'apprentissage et la valorisation de cette dynamique dans le temps. Ces résultats seront à la fois destinés aux bailleurs, aux partenaires locaux, aux bénéficiaires et à toutes autres parties prenantes au projet. De manière générale, il s'agira donc d'élaborer un cadre d'analyse DELM, de procéder à une évaluation intermédiaire du projet en ligne avec ce dernier, pour par la suite accompagner les partenaires dans le développement et le déploiement d'un système de suivi-évaluation « in-initinere » orienté changement.

2.2 Objectifs spécifiques de la mission

La mission et les livrables devront permettre d'atteindre 3 objectifs spécifiques :

Objectif spécifique 1 : Développer de manière participative et itérative un cadre d'évaluation de la maturité du NREN du pays, et du e-learning orienté changement

- Procéder à l'examen de la dynamique de changement, des activités et des processus et des outils et processus de suivi-évaluation mis en place ;
- Développer un référentiel d'évaluation à l'échelle des campus associé à des indicateurs SMART et des outils de collecte et de traitement simples, orientés changement, en intégrant les marqueurs de la matrice de maturité des NREN;
- Tester et ajuster le cadre d'évaluation à travers une évaluation intermédiaire et les retours d'expérience issus des premiers mois de mise en œuvre.

Objectif spécifique 2 : Dresser un bilan intermédiaire de la performance du projet au regard des critères du CAD en intégrant la dimension égalité Femmes /Hommes :

- Dresser un bilan quantitatif et qualitatif des réalisations et résultats du projet (y compris des activités de capitalisation et d'intégration du genre) ;
- Analyser et noter la performance du projet au regard des critères de pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impacts/effets, viabilité ;
- Etablir des recommandations opérationnelles en vue d'améliorer et de suivre la dynamique proposée.
- Présenter de manière synthétique les résultats à travers une synthèse accessible.

Objectif spécifique 3 : Valoriser les changements les plus significatifs induits par le Projet à l'échelle des différentes sphères d'influence :

- Examiner les effets/impacts directs, indirects ou encore en devenir du projet à l'échelle des différentes sphères de changement : étudiants, personnels, campus, Système Educatif ;
- Examiner la viabilité à long terme des effets/impacts obtenus en fonction du degré d'appropriation et de viabilité ;

- Mettre en évidence les changements de comportements et les bonnes pratiques constatées et/ou potentielles au fil de la période en partant des constats effectués lors du bilan intermédiaire pour renforcer le cadre d'évaluation.

3 Spécification sur le cadre de suivi-évaluation attendu

3.1 Objectif du cadre de suivi-évaluation

Le cadre d'évaluation de maturité NREN et d'e-learning devra être conçu comme un outil conçu permettant de mesurer et analyser « in-itinere » le niveau de développement et d'intégration des technologies numériques et de l'e-learning. Il devra couvrir, dans le temps, l'ensemble de la dynamique transformationnelle à l'œuvre, ce en lien avec les différentes catégories d'activité nécessaires à la réalisation de celles-ci.

Il sera développé à l'échelle d'un campus en référence à la chaîne de valeur spécifique à la transformation digitale et à l'intégration du e-learning dans les universités. Il devra s'inspirer des modèles et indicateurs existants et exploités pour décrire et analyser l'évolution des organisations universitaire et les changements en découlant. A ce stade, une matrice de maturité des NREN est déjà en place. Il s'agira donc de compléter celle-ci par des marqueurs simples issus potentiellement du « Digital Maturity Model » ou de « Quality Matters » et de développer un tableau de suivi associés à des outils de collecte et de traitement simples.

3.2 Documentation à produire

Il est attendu des consultants qu'ils produisent un cadre d'évaluation simple et opérationnel. Tel qu'imaginé à ce stade, celui-ci se composerait de :

- un référentiel d'évaluation associé à une liste d'indicateurs minimum.
- D'un guide d'évaluation comportant un calendrier de collecte et un descriptif succinct des méthodes à appliquer pour la collecte et le traitement des données.
- Des formulaires de collecte ;
- Un fichier de consolidation, de traitement et de visualisation sous Excel.

3.3 Lien entre l'outil et l'évaluation intermédiaire du projet

L'outil devra intervenir comme support complémentaire à la démarche d'évaluation de la dynamique projet. A ce titre, il devra permettre de cibler plus précisément les marqueurs d'analyse susceptibles de répondre aux questions évaluatives et ainsi apporter une rigueur professionnelle à la démarche d'évaluation.

En outre sa structuration et son ancrage professionnel devront permettre aux partenaires du consortium de renforcer et de valoriser la structuration de leur dynamique de changement en lien aux enjeux de la digitalisation et du e-learning à l'échelle des universités africaines.

4 Précisions sur l'évaluation attendue

4.1 Le périmètre de l'évaluation

L'évaluation se compose de deux étapes : Une évaluation intermédiaire et une évaluation complète :

L'évaluation intermédiaire devra couvrir l'ensemble des activités mises en œuvre dans le cadre du financement DIRECCT sur la totalité de la période allant du 14 Mars 2022 au 31 mars 2024. Elle couvrira les deux pays : Le Burkina Faso et le Bénin.

L'évaluation complète se fera sur la base de l'évaluation intermédiaire. En effet, le consultant révisera/réactualisera le rapport de l'évaluation intermédiaire en y ajoutant les activités mises en œuvre sur la période d'avril 2024 à août 2024 en y indexant leurs impacts, leur pertinence ainsi que leur viabilité. A l'issue de l'évaluation, l'expert participera à un atelier de restitution auprès des décideurs des pays bénéficiaires. L'approche d'évaluation.

D'une manière générale, la démarche d'évaluation se fera sur la base des critères du CAD et des questions évaluatives arrêtées lors du cadrage. En lien avec chaque question d'évaluation, des parties prenantes seront identifiées lors du cadrage et interrogées pendant la phase de collecte. Mise en lien avec le cadre d'évaluation, celles-ci devront permettre d'assurer une triangulation satisfaisante des analyses et une justification objective de la notation attribuée par l'évaluateur sur chaque question. L'appréciation des effets et impacts, compte tenu du temps court de réalisation et de mise en œuvre de la dynamique de changement, s'inscrira dans une démarche à la fois rétrospective et prospective. Dans l'idéal elle devra être structurée de manière à mettre en valeur les chemins de changement poursuivis et impulsés par le projet à l'échelle des étudiants, des personnels (enseignants et administration), des universités et du système éducatifs. Celle-ci devra permettre d'affiner le cadre de suivi-évaluation orienté changement.

L'évaluation des dynamiques transformationnelles genre, quant à elle, reposera sur les analyses transversales recueillies dans le cadre de la démarche d'évaluation générale. Elle s'appuiera notamment sur les éléments de contexte et les spécifications contenus dans le Plan d'Action Genre développé du projet et prendra en compte le cadre d'analyse [Développement Durable de l'AFD](#) pour structurer et mesurer le degré d'analyse des impacts en la matière.

4.2 Questions évaluatives initiales

Comme mentionné, l'évaluation se fera sur la base des critères d'évaluation de projet du CAD. Dans ce sens, des questions évaluatives ont été élaborées pour permettre aux consultants d'orienter ses analyses. Celles-ci pourront toutefois être, dans une certaine mesure, réaménagées et ajustées avec les consultants, notamment pour permettre de satisfaire la démarche d'élaboration du cadre de suivi-évaluation « in-itinere ».

Pertinence

- La stratégie d'intervention du projet était-elle adaptée aux besoins des parties prenantes ? D'un point de vue général et spécifiquement à chaque type de parties prenantes ?
- L'intervention est-elle en phase avec le contexte d'intervention (priorités et politiques nationales et/ou sous-régionales) ?
- Les activités déployées par le projet étaient-elles adaptées aux capacités des bénéficiaires finaux ?
 - Au niveau de chaque catégorie d'activité.
 - Qu'en est-il plus particulièrement des formations ?
- Quel est le degré de pertinence et de cohérence des activités déployées au regard des objectifs fixés par le projet/du programme DIRECCT ?
 - L'intervention a-t-elle été conçue de manière à répondre effectivement aux besoins identifiés ?
 - La stratégie de l'intervention, et les activités déployées, apportent-elles une réponse adéquate/cohérente face aux résultats visés et plus globalement aux objectifs fixés par le programme DIRECCT ?
- L'intervention a-t-elle été adaptée pour rester pertinente face aux changements contextuels et/ou aux besoins éventuels (en lien notamment avec les problématiques des femmes) ?

Cohérence

- Le projet intervient-il en cohérence avec d'autres interventions ou dynamique plus globale portées par l'organisation porteuse et/ou par ses partenaires de mise en œuvre ?
- Le programme DIRECCT a-t-il apporté une plus-value à celles-ci ? Et si oui dans quelle mesure ?
- L'intervention est-elle alignée et harmonisée avec les initiatives, les stratégies et les solutions numériques proposées par d'autres acteurs ou projets ?
- Les actions de capitalisation entreprises par l'organisation dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont-elles contribué à cette cohérence ? Si oui, comment cela s'est-il manifesté ?

Efficacité

- Quel est le niveau de réalisation des activités du projet par rapport au prévisionnel ?
- Quel est le niveau d'atteinte des réalisations et des produits du projet par rapport au prévisionnel ? Qu'est-ce qui explique les écarts éventuels entre les valeurs cibles initiales et les réalisations effectives ? Quelles précisions sur la qualité des réalisations peuvent être données selon l'appréciation des parties prenantes et bénéficiaires ? selon les normes professionnelles en vigueur ?
- Dans quelle mesure les résultats du projet ont-été atteints ? ont contribué à la réalisation des objectifs du projet ?
- Quels sont les facteurs externes qui ont contribué à la réalisation ou non des objectifs ?
- Quelles sont les principales difficultés rencontrées et quelles en sont les causes ?

Efficiences

- Les ressources allouées au projet (humaines, financières, matérielles, partenariales) étaient-elles correctement dimensionnées, organisées et mises à disposition pour mener les activités de manière efficiente et cohérente ?
- Les activités ont-elles fait l'objet d'un monitoring régulier et satisfaisant ? Des mesures correctives ont-elles été prises à temps lorsque cela s'imposait (nouvelles activités devant être réalisées en raison de l'apparition de nouveaux besoins, activités nécessitant d'être renforcées ou reportées voire annulées en raison d'imprévis / du contexte local / de risques...) ?
- Le projet a-t-il été géré de manière efficiente ? Les méthodes choisies pour l'exécution ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ?

Effets et impacts

- Quels sont effets relevés (positif et négatif) en termes de changements produits sur les individus qui ont bénéficié des apports du projet et de la mise à disposition de ressources (connaissances, méthodes, outils, accès à internet) ?
- Quelles modifications des processus et/ou amélioration des performances de l'organisation ont été permis par les apports du projet ? Quelles en sont les limites et les effets négatifs éventuels ?
- Quels changements peuvent être relevés ou sont susceptibles de se produire à l'échelle du système (cadre règlementaire / institutionnel, cadre de coopération et relations dans lequel opère l'individu ou l'organisation bénéficiaire du programme, efficacité/performance, etc.) ?
- Dans quelle mesure les bénéficiaires / utilisateur finaux ont vu leurs capacités renforcées pour résister, s'adapter, récupérer rapidement à la suite d'une crise ou d'un choc (crise de type COVID 19 ou économique, sociale, politique) ?

Viabilité/ Durabilité

- Dans quelle mesure les connaissances acquises et les outils mis en place dans le cadre de l'action sont-ils appropriés et pourront effectivement être exploités dans le temps par les différentes parties prenantes, à savoir :
 - Les utilisateurs des services et les bénéficiaires finaux,
 - Les personnels enseignants,
 - L'organisation ou les services,
 - Le système au sens large (ministère, institution de coordination, etc.) ?
- Quelles bonnes pratiques et limites identifiées pour cette appropriation ?
- Les bénéfices de l'action peuvent-ils perdurer dans le temps d'un point de vue : technique, économique, politique, socio-culturelle ? Quelles bonnes pratiques et limites sont identifiées pour assurer cette viabilité ?
- Est-ce que les modèles économiques et réglementaires développés permettent d'assurer la viabilité des solutions apportées ?

4.3 Le format du livrable

Le rapport final devra se conformer au Template de rapport d'évaluation finale de l'UGC afin de favoriser un traitement croisé des évaluations à l'échelle du programme. Celui-ci sera fourni et discuté avec l'équipe d'évaluation du projet au démarrage de la mission. Il comportera une partie principale d'évaluation de la performance et trois focus complémentaires spécifiques à 1/ la dynamique de changement et ses impacts 2/ aux performances de dynamique transformationnelle en faveur de l'égalité Femmes-Hommes, 3/aux bonnes pratiques et leçons apprises par le projet. Enfin les recommandations et perspectives pour le développement du e-learning dans les pays cibles.

La partie évaluation de la performance sera structurée la base des six critères du CAD (Le critère « cohérence » a été ajouté par rapport à la note de cadrage initiale). Les résultats d'analyse de chaque critère feront l'objet d'un résumé exécutif et une moyenne des niveaux de performance atteints sur l'ensemble des sous critères évaluatifs. Chaque sous critère de performance fera l'objet d'une analyse spécifique intégrant un rappel du contexte, un bilan des analyses évaluatives justifiées, et donnera lieu à une évaluation de la performance sur la base d'un baromètre à 4 niveaux.

5 Déroulé suggéré pour la mission

5.1 Etapas et travaux associés

L'équipe de consultant est libre d'ajuster la méthode selon les enjeux identifiés mais celle-ci devra tenir compte des points de vue de tous les acteurs du Projet et intégrer :

Une phase de préparation de la mission

Initiée dès la signature du contrat, celle-ci comprendra :

- Une analyse de la documentation disponible (rapports d'activité, documents programmes, etc.) par les consultants avant la réunion de pré-cadrage pour que celle-ci soit la plus opérationnelle possible.
- Une réunion de pré-cadrage de l'évaluation avec le/les consultant(s), l'AUF, l'IRD et WACREN et éventuellement les autres membres du comité de pilotage de l'évaluation à savoir UV-BF, INSTI et ASIN.

- Elaboration du cadre d'évaluation initial comportant un référentiel et des indicateurs qualitatifs et quantitatifs à mesurer
- Rédaction par le/les consultant(s) d'une note de cadrage de l'évaluation qui présente la méthodologie, les objectifs, les questionnements, le plan de travail proposés ainsi que les outils utilisés pour l'évaluation.
- Une réunion de cadrage méthodologique de l'évaluation ainsi que des échanges entre le comité de pilotage et le/les consultant(s) afin de garantir la compréhension et le respect des termes de référence de l'évaluation seront à planifier.

Une phase de collecte des données et d'évaluation

La collecte de données se fera sur le terrain, dans l'idéal au Bénin et au Burkina-Faso. Elle pourra être réalisée entre les mois de février et mars, en prenant en considération l'absence de plusieurs personnes ressources la semaine du 4 mars. Elle pourra inclure l'utilisation de méthodes de collecte qualitatives telles que :

- Des visites/mission de terrain sur les différents sites (UV-BF, Burkina Faso et INSTI, Bénin) de mise en œuvre incluant par exemple des observations de pratiques
- Des enquêtes par questionnaires
- Des focus groupes
- Des entretiens individuels
- Des études de cas
- Une revue documentaire incluant les données de suivi / études menées dans le cadre du projet, évaluations intermédiaires, etc.
- Un atelier rassemblant les parties prenantes du projet
- Etc.

Une phase de restitution :

A l'issue de la mission terrain une restitution « à chaud » sera organisée en distanciel : restitution des premières analyses, sur la base d'une note de synthèse ;

- Rédaction du rapport provisoire de l'évaluation et d'une synthèse par le/les consultant(s) ;
- Intégration des observations du comité de pilotage sur le rapport provisoire ;
- Restitution en présence du comité de pilotage de l'évaluation (lieu : Burkina ou Bénin) ;
- Transmission du rapport final, rédigé en français, au plus tard 15 jours après la restitution.

Une phase de formalisation du guide d'évaluation

Sur la base de l'expérience d'évaluation, l'équipe de consultants rédigera le guide d'évaluation en matière de maturité digital NREN, et de e-learning. Celui-ci devra notamment comporter :

- Une introduction revenant sur le contexte et les objectifs de l'outil ;
- Une présentation succincte du référentiel, de ces parties et des références professionnelles sur lesquelles il repose ;
- Une présentation de la démarche d'évaluation, des étapes et des modalités et temps de mise en œuvre ;
- Une présentation détaillée de chaque partie du référentiel dans lesquels sont présentés les indicateurs à mesurer, les données à collecter et traiter, les personnes à mobiliser, les formulaires et outils de collecte et traitement.

Le guide sera rédigé de manière à être accessible à toutes et tous. Son approche devra être hautement pédagogique et faire état erreurs susceptibles d'être commises pendant l'administration de celui-ci. Sa structure devra permettre de le transposer simplement sur un support numérique. Il sera sensible au genre sans pour autant être rédigé en écriture inclusive.

Une phase de formation / action / accompagnement

En s'appuyant sur le guide, l'équipe de consultant, accompagnera les équipes à s'approprier l'outil à travers de courtes séquences d'appui et des exercices pratiques de collecte in-situ. Cette phase pourra avoir lieu à distance et faire l'objet de captage vidéo. Elle impliquera à minima deux référents de chacune des universités cibles parmi les communautés de pratiques.

A l'issue de la passation, l'équipe de consultants restera disponible pour échanger et répondre aux questions des équipes universitaires. Tout au long de la phase, il apparaîtrait intéressant que les questions pertinentes permettant de compléter le guide et d'éviter les erreurs didactiques soient lister et intégrer dans celui-ci sous forme de FAQ ou de conseils pratiques.

Cette démarche permettra in fine d'assurer la mise à jour de l'évaluation des universités ciblées pour assurer la valorisation de l'état de l'université pour la rentrée 2024-2025.

Une phase d'enquête complémentaire et de consolidation

En s'appuyant sur les données collectées au cours de la phase d'appui et sur les rapports d'activités intermédiaires, l'équipe de consultants mènera des entretiens complémentaires à distance avec les personnes ressources du projet afin de recueillir les informations nécessaires à la mise à jour de l'évaluation intermédiaire et à la rédaction de sa version finale. Cette phase se déroulera intégralement en distanciel.

Une phase de restitution

Enfin, l'équipe de consultants devra assurer une restitution aux partenaires du projet, en présentiel. Au cours de celle-ci, l'équipe devra présenter l'outil, mettre en perspective ses apports pour le suivi et la valorisation des effets et impacts résultant des efforts et engagements de l'ensemble des parties prenantes.

5.2 Calendrier d'exécution et estimation du nombre de J/H

Etapes / Livrables	#J/H estimé	Date de livraison
1. Développement du cadre d'évaluation initial et de la note de cadrage de l'évaluation	6	Début février
2. Collecte des données de terrain	8	Mi-Février- Mi-Mars
3. Rédaction du rapport intermédiaire et consolidation des données	5	31 mars (provisoire)
4. Rédaction et mise en forme du guide	4	31 avril 2024
5. Formation, appui à la collecte et au traitement	4	Mai
6. Collecte des dernières données du projets/activités déployées, révision et réactualisation du rapport intermédiaire	4	Juin – Juillet 2024
7. Atelier de Restitution de la démarche	1	Fin juillet – début aout

La durée calendaire de la mission est de 7 mois, à partir de la signature du contrat de prestation. La charge de travail de l'expert international est estimée à 32 jours/hommes.

Un atelier de restitution sera organisé 6 mois après le début de l'étude, pour permettre à l'expert de recueillir les observations et les amendements des parties prenantes du projet. Cet atelier aura lieu en présentiel, à Cotonou ou à Ouagadougou. L'expert transmettra le rapport provisoire de la mission au moins une semaine avant la tenue de cet atelier.

L'expert déposera le rapport final de la mission au plus tard 15 jours après l'atelier de restitution.

6 Profils recherchés et moyens

La mission peut être confiée à un.e consultant.e ou à un binôme de consultants. Les profils attendus sont les suivants :

Qualifications et expérience

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission.
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'expertise en Enseignement Supérieur et Recherche et/ou digitalisation de 10 ans
- Expérience dans la définition des systèmes de suivi, notamment dans la mise en place de cadre de suivi-évaluation du développement de la digitalisation et/ou du e-learning.
- Une expérience dans des projets similaires
- Bonne connaissance des pays d'intervention du projet et du contexte

Compétences métier :

- Bonne connaissance des dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement et des établissements publics ;
- Expérience en matière d'évaluation de projets de coopération internationale et d'évaluation de la maturité digital des établissements d'enseignements.
- Expérience en conception, formation et accompagnement dans le domaine du suivi et évaluation ;
- Expérience en conception et gestion de système de suivi orientée changement ;
- Capitalisation et conception de matériel didactique ;

Compétences transverses :

- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, **Excel**, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;

Compétences linguistiques :

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...);

7 Modalité de soumission

7.1 Composition de la proposition :

Une proposition technique et devra indiquer :

La proposition technique de la mission, n'excèdera pas 5 pages, et détaillera :

- les enjeux, les problématiques et les conditions de réussite de la mission ainsi que les solutions, les méthodes et techniques mobilisées pour mener à bien celle-ci.
- Le calendrier de mise en œuvre envisagé.
- Une présentation de l'équipe de consultance et de la répartition des tâches entre les experts, dans le cas d'une candidature à plusieurs ;

Une proposition financière qui devra indiquer :

- Une estimation des charges en homme / jour ;
- Le coût total (coût total hors TVA). L'impôt sur le revenu est de 20%

Les charges liées au déplacement et à la mission de terrain (indemnités de séjour et billets d'avion AR) des consultants ne seront pas inclus dans la proposition. Ces frais seront pris en charge par l'AUF conformément aux barèmes en vigueur ;

Les CV, références et expériences, 3 pages maximum, du ou des consultants mettant en avant l'expérience pour la conduite d'études pour des projets financés par des bailleurs de fonds internationaux dont l'AFD et/ou des universités) ;

Les consultants sont invités à mettre en annexe, des exemples de travaux similaires ou encore des références à des modèles d'évaluation sur lesquelles ils souhaitent se baser.

7.2 Langue de travail

Les offres ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à l'offre échangée entre le soumissionnaire et l'AUF doivent être rédigés en français. Les documents justificatifs et autres documents fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue, pourvu qu'ils soient accompagnés d'une traduction exacte en français.

Tout soumissionnaire qui ne fournira pas tous les documents mentionnés ci-dessus et dans les formats demandés peut voir sa proposition exclue.

7.3 Planning de l'appel d'offres

ETAPES	DATE	HEURE
<i>Date de publication de l'avis d'appel d'offre</i>	<i>25 janvier 2023</i>	<i>12h</i>
<i>Date limite pour demander des clarifications à l'AUF</i>	<i>31 janvier 2023</i>	<i>12h</i>
<i>Date limite de réponse de l'AUF</i>	<i>5 février 2023</i>	<i>12h</i>
<i>Date limite de soumission des offres</i>	<i>8 Février 2023 à 10h UTC</i>	<i>12h</i>
<i>Sélection et notification</i>	<i>12 février 2023</i>	<i>10H-16h30</i>
<i>Réunion de cadrage</i>	<i>15 février 2024</i>	<i>10H00</i>

Les offres devront être soumises au plus tard le **8 février 2024 à 10H UTC** par email aux adresses suivantes :

- modou.diouf@auf.org
- matel.kane@auf.org

Avec pour objet : « Proposition technique & financière – Consultance – Projet – AUF - Africa Digital Campus »

TOUTE CANDIDATURE ENVOYEE APRES CES DATE ET HEURE EST IRRECEVABLE.

7.4 Budget

Le budget total maximum pour l'ensemble de l'évaluation finale est défini selon les barèmes en vigueur. Les missions de terrain seront prises en charge par l'AUF.

Les budgets doivent être présentés en Euros et/ou en Francs CFA.

Les modalités de paiement seront convenues entre les parties et seront définies dans le contrat de prestation entre l'AUF et le Prestataire.

7.5 Questions et Clarifications

Si l'AUF, de sa propre initiative ou en réponse à une demande d'un candidat, ajoute ou clarifie des informations au dossier d'appel d'offres, ces informations seront envoyées par écrit et partagées en même temps avec tous les autres soumissionnaires potentiels.

- Les soumissionnaires peuvent adresser leurs questions par e-mail en y indiquant la référence de l'appel d'offres. Les deux personnes suivantes doivent être destinataires : modou.diouf@auf.org; matel.kane@auf.org

Nous vous prions d'indiquer un objet de mail indiquant Evaluation ADC - DIRECCT et préciser le nom de votre structure.

7.6 Evaluation des offres et critères de sélection

Les offres seront évaluées selon les critères énumérés ci-dessous :

- Capacité à remplir les conditions requises par l'appel d'offres ;
- Respect des termes et conditions de l'Agence Universitaire de la Francophonie ;
- Offre technique : compréhension des termes de référence, méthodologie d'évaluation et de développement du cadre d'évaluation, détail de la mise en œuvre logistique de l'étude, expériences du ou des consultants ;
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, équilibre budgétaire des missions à effectuer, offre globale correspondant au budget disponible, cohérence dans la proportion entre les différentes catégories de réponses, rapprochement avec l'offre technique. Le détail apporté et la lisibilité de votre tableau indiquant le prix de vos prestations en fonction de catégories sera apprécié.

L'évaluation technique suivra la grille suivante :

Critères	
OFFRE TECHNIQUE	80%
<i>Compréhension des TDR</i>	10%
<i>Présentation de la méthodologie utilisée et de son application à la mission</i>	15%
<i>Références et expériences du ou des consultants</i>	15%
<i>Expériences d'évaluation de projets/études financés par des bailleurs publics Internationaux</i>	15%
<i>Expériences dans les méthodologies proposées (DMM, WQ, etc.)</i>	10%
<i>CV du ou des intervenants et cohérence du partage des responsabilités</i>	10%
<i>Calendrier prévisionnel d'intervention</i>	5%
OFFRE FINANCIERE	20%
TOTAL	100%

Dans un souci de transparence et d'égalité de traitement, le comité d'évaluation peut demander aux prestataires, par écrit, d'apporter sous 48 heures des clarifications concernant leurs offres, sans qu'ils puissent pour autant la modifier. Aucune de ces demandes de clarifications ne doit viser à corriger d'éventuelles erreurs initiales ou des manquements affectant la performance du contrat ou faussant la compétition.

7.7 Notification d'attribution et signature du contrat

Le soumissionnaire sélectionné sera informé par courriel et/ou par téléphone que son offre a été acceptée (notification d'attribution).

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus en seront informés par e-mail sous un mois à compter de la date d'attribution.